

Communauté de communes

L'Orée de la Brie

Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

SEANCE DU MERCREDI 26 JUIN 2024

N° 37-2024

Objet : Décision modificative N° 3

Vu la délibération N° 18-2024 en date du 13 mars 2024 portant adoption du Budget Primitif 2024,

Vu la délibération N° 22-2024 en date du 03 avril 2024 portant d'adoption de la Décision Modificative N° 1.

Vu la délibération N° 30-2024 en date du 29 mai 2024 portant d'adoption de la Décision Modificative N° 2.

Vu la note explicative de synthèse,

Vu l'avis favorable, à l'unanimité, de la commission « Finances - Développement de la Communauté » réunie le 10 juin 2024,

Considérant la nécessité d'ajuster les recettes et les dépenses de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie en section d'investissement,

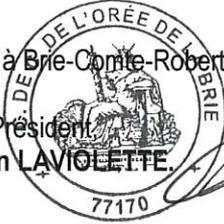
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

Article unique : Approuve la décision modificative ci-dessous détaillée :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES					
041	321	2313	Opération d'ordre	+	6 705,77 €
20	845	2031	Frais d'étude	+	60 000,00 €
TOTAL GENERAL DES DEPENSES					66 705,77 €
RECETTES					
041	321	238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	+	6 705,77 €
13	845	1382	Subvention de la Région	+	60 000,00 €
TOTAL GENERAL DES RECETTES					66 705,77 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
65	020	6541	Créances admises en non-valeur	+	84,03 €
TOTAL GENERAL DES DEPENSES					84,03 €
RECETTES					
73	020	73111	Taxes foncières et d'habitations	+	84,03 €
TOTAL GENERAL DES RECETTES					84,03 €

Délibération adoptée à l'unanimité,

Fait à Brie-Comte-Robert, le 27 juin 2024.
Le Président
Jean LAVIOLETTE.





Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 26 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-neuf heures et deux minutes, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le vingt juin deux mille vingt-quatre s'est rassemblé salle du conseil de la Mairie de Brie-Comte-Robert sise 2 rue de Verdun.

Etaient présents :

Mesdames BERNARDO, LABRUYERE, LAFORGE, LOUISE-ADELE, MOLINERIS, NOEL, ROLLET, SANTIN, SAUVIGNON, VINIT et Messieurs BEZOT (*arrivé à la délibération N° 35-2024*), CHEVALIER, COULOUMY, DARMON, DENION (*arrivé à la délibération N° 39-2024*), DUPUY, LAVIOLETTE, MORIN, PENNEC, RALLIERE, SAMANIEGO, SAUVIGNON, SERGEANT, VILLAÇA, WOFYSY.

Etaient représentés :

Madame BOYER pouvoir à Madame VINIT.
Madame FERRER pouvoir à Monsieur LAVIOLETTE.
Madame GIRAUD pouvoir à Madame LABRUYERE.
Monsieur COLLON pouvoir à Monsieur WOFYSY.
Monsieur PRUVOT pouvoir à Monsieur CHEVALIER.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame SANTIN a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **23** (*de la délibération N° 33-2024 jusqu'à la délibération N° 34-2024*) puis **24** (*de la délibération N° 35-2024 jusqu'à la délibération N° 38-2024*).

Membres excusés et représentés : **5**

Membres absents non représentés : **2** (*jusqu'à la délibération N° 34-2024*) puis **1** (*de la délibération N° 35-2024 jusqu'à la délibération N° 38-2024*).

Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président.

Le Conseil communautaire, à l'**unanimité**, approuve le Procès-verbal de la séance du mercredi 29 mai 2024.